

R

Reçus, exigés à l'appui d'une demande de remboursement, 19

Réservations, logement au Canada, 9

logement en dehors du Canada, 9

transport, 10

compagnies aériennes, 10

S

Service central des voyages (SCV),

comment se mettre en contract, 3

T

Transport, réservations, 10

renseignements sur les horaires, la

disponibilité et les itinéraires, 5

V

Visas, 8

Véhicules particuliers, autorisation préalable

d'utilisation, Annexe B, point 10c)

Voyage, en dehors des heures d'affaires, 17

politiques (voir le Manuel des règlements,
chapitre 4)

Voyage d'affaires combiné avec voyage d'agrément,

renseignements, 4

documentation, Annexe B, point 9

Voyage à l'occasion d'une conférence,

autorisation, Annexe B point 10e)

Voyage en groupe, communiquer avec ABMT (996-6192)

Voyage personnel, communiquer avec ABMT, 4

indication sur l'autorisation de voyage,
Annexe B, point 9